



MEMBRE DU
RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



COVID-19-Comment l'AISt La prévention active a accompagné les entreprises durant la crise sanitaire ?

Juin 2020

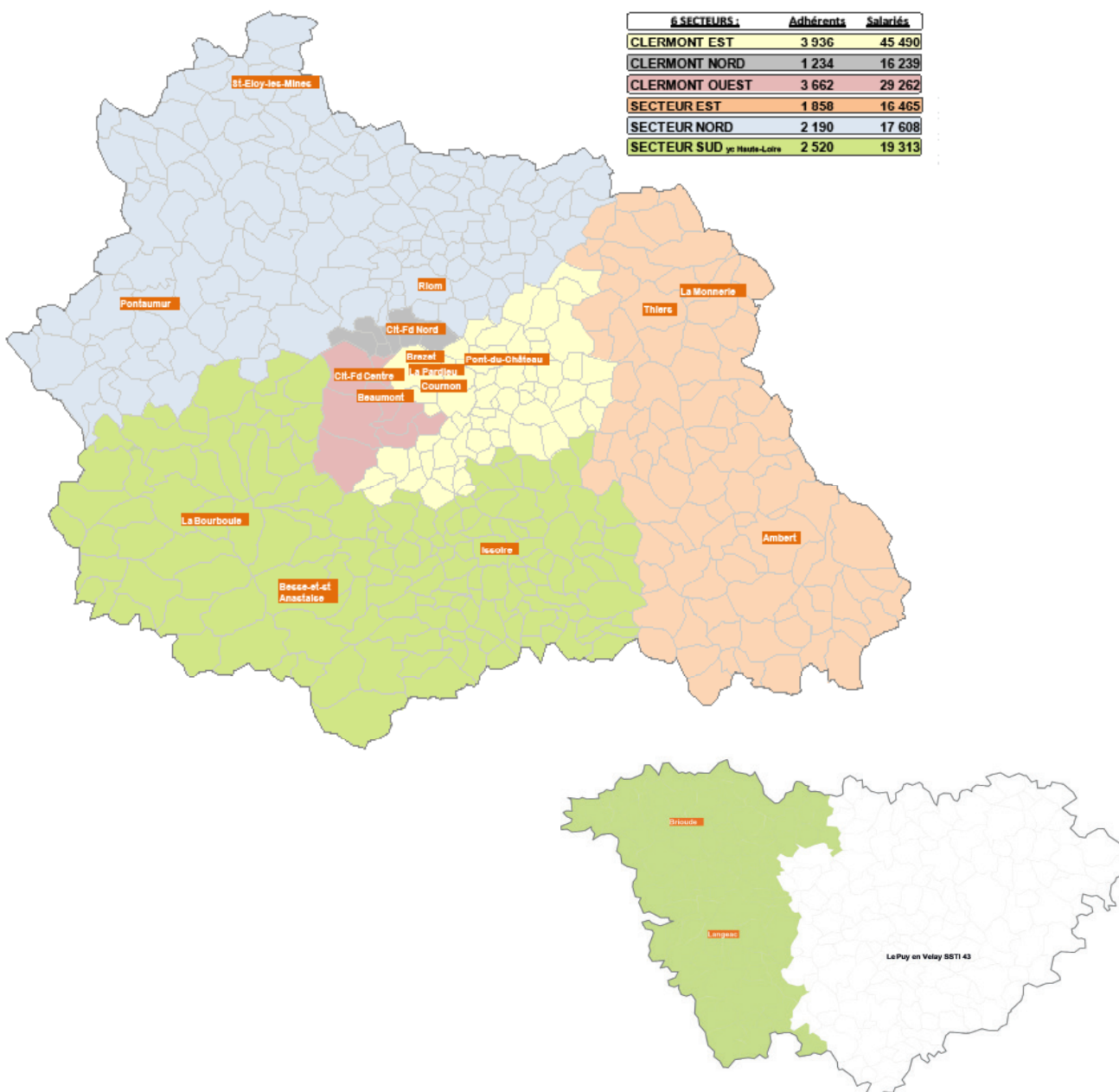
TABLE DES MATIÈRES

1- L'AIIST La prévention active, qui sommes-nous ?	3
2 - COVID-19, reprise d'activité et service de santé au travail, un triangle incontournable	4
3- L'activité du service, repenser l'organisation du travail	5
4- Nos actions auprès des entreprises et des salariés dans le contexte COVID-19	5
A - Informer, sensibiliser, conseiller pour agir en prévention	6
B - Aider les entreprises à évaluer les risques professionnels en vue de leur plan d'actions	10
C- Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés	12
D- Créer des supports de prévention dans le contexte COVID-19	13
5- Poursuivre les actions, les entreprises au cœur de la mission	14
6- Notre engagement, l'environnement institutionnel	15
7- Dans la presse, les échos	16
8- Les témoignages : La parole à nos adhérents	17
9- Pour conclure	19

1 L'AIST LA PRÉVENTION ACTIVE, qui sommes-nous ?

Composée de 18 centres médicaux sur l'ensemble du territoire du Puy-de-Dôme et une partie de l'arrondissement de la Haute-Loire, cette association a pour mission de tout mettre en œuvre pour que les entreprises adhérentes bénéficient d'un suivi médical pour leurs salariés, et d'actions en milieu de travail afin qu'elles puissent prévenir les risques professionnels auxquels leurs salariés peuvent être exposés.

Durant cette période de crise sanitaire, les professionnels de santé et les fonctions supports se sont engagés dans un travail collaboratif pour apporter conseils et expertise à plus de 15 000 entreprises et leurs 150 000 salariés, tout secteur d'activité confondus.



COVID-19, REPRISE D'ACTIVITÉ ET SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL, un triangle incontournable

La crise du COVID-19 a révélé à quel point le rôle des services de santé au travail en matière de conseil est essentiel.

Dès le 17 mars, les entreprises et les salariés se sont tournés vers l'AIST La prévention active pour obtenir des conseils et un accompagnement personnalisé.

Encore trop souvent reconnu en dehors de l'entreprise pour les seules visites médicales de suivi individuel des salariés, notre service de santé au travail œuvre quotidiennement au sein des entreprises pour agir en amont de l'exposition aux risques.

La crise du COVID-19 a mis en avant un risque biologique, souvent méconnu de l'entreprise en dehors de certains secteurs professionnels. Ce type de risque est souvent sous-estimé et peu abordé en termes de prévention.

Dans le cadre de la continuité ou de la reprise d'activité, l'enjeu majeur a été et est toujours, de ne pas exposer les salariés : ceci s'inscrit dans une démarche de prévention primaire dans laquelle, notre Service de Santé au Travail a toute sa légitimité.

L'AIST La prévention active est un interlocuteur incontournable des entreprises, des salariés et des instances représentatives du personnel pour la mise en œuvre des nombreux protocoles à déployer lors de la reprise d'activité, pour faire état des consignes sanitaires propres aux caractéristiques de l'entreprise, pour s'assurer de l'état de santé des salariés au moment du retour dans le collectif...

La prévention est un métier : c'est le cœur d'expertise de l'AIST La prévention active.

3

L'ACTIVITE DU SERVICE Repenser l'organisation du travail

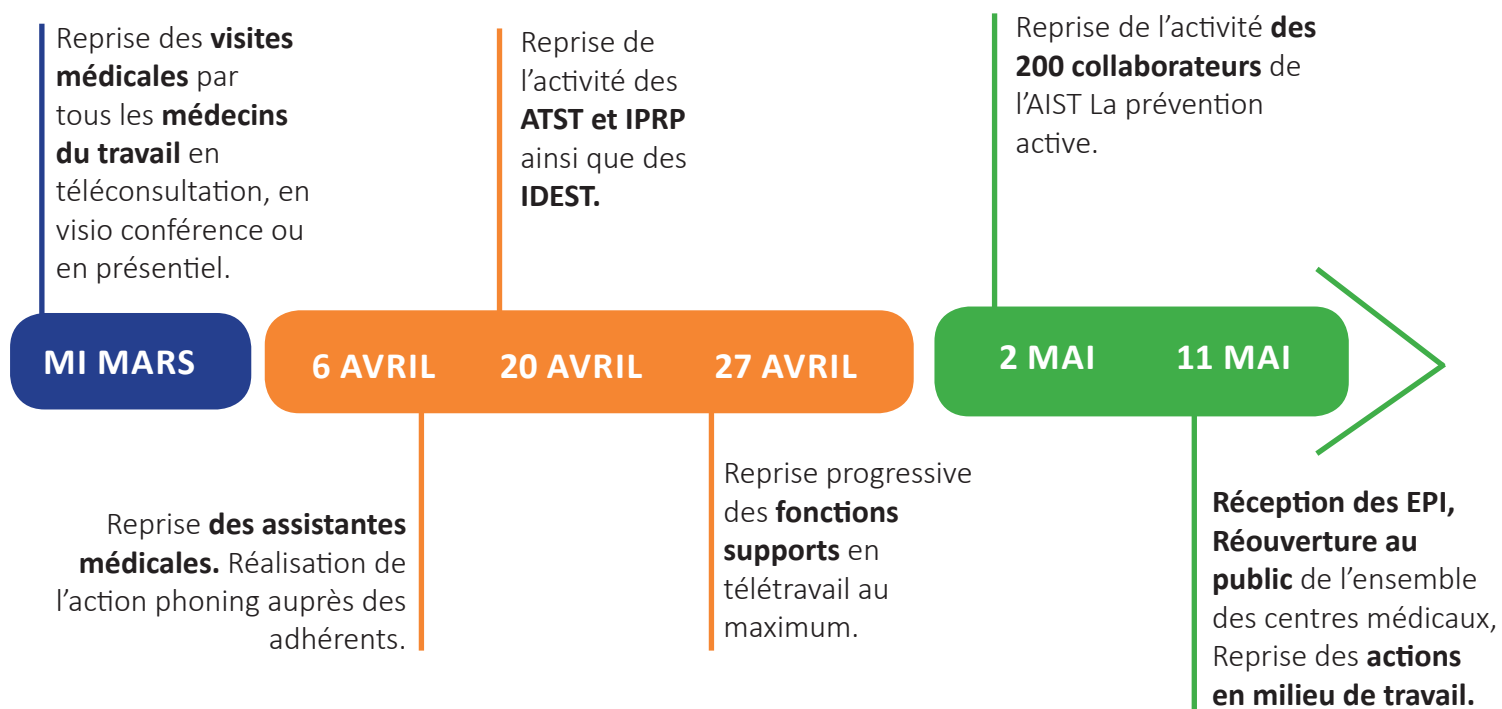
Dès l'annonce du confinement, l'AIST La prévention active, comme toutes les entreprises du territoire, a dû se soumettre à cette obligation. Les services de santé au travail n'ont pas bénéficié comme les services de santé de soin d'un statut particulier permettant d'être prioritaire dans l'obtention de masques ou dans l'organisation de la garde des enfants.

Faute de protection individuelle, l'AIST La prévention active a déployé en quelques jours un outil de visioconférence afin de permettre aux 50 médecins du service via des visio consultations depuis leur domicile de poursuivre le suivi médical des salariés confiés.

Au cœur de la période épidémique et du confinement, les médecins du travail ont assuré des visites en présentiel en utilisant le stock de masques existant au sein du service. Ainsi, certaines entreprises ont bénéficié de visites sur un site médical centralisé dans le respect de toutes les règles d'hygiène et de distanciation.

Afin de multiplier les lieux de visite sur tout le territoire, l'AIST, au sein du réseau de PRESANSE a organisé l'achat de masques en nombre pour pouvoir anticiper le déconfinement en date du 11 mai. Ce sont ainsi plus d'un million de masques qui ont été achetés en France par les Services de Santé au Travail pour équiper les équipes médicales. Ces masques ont permis également aux salariés de passer leur visite médicale en toute sécurité au sein des centres médicaux.

Progressivement, du 17 mars au 11 mai, en accord avec les partenaires sociaux du service et les membres de la commission medicotechnique, les modalités de réalisation de nos missions et la présence des équipes au sein des centres ont été adaptées.



NOS ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS dans le contexte COVID-19

A- Informer, sensibiliser, conseiller pour agir en prévention

Dans le contexte de crise sanitaire, les adhérents (entreprises et salariés) ont sollicité nos experts sur l'ensemble des enjeux de cette crise. Ces derniers se sont révélés être des interlocuteurs de terrain incontournables, qualifiés et présents.

Des permanences ont été organisées dès le confinement afin de continuer de répondre aux demandes. A distance, les professionnels de santé au travail ont conseillé, rassuré, écouté, informé et assuré le suivi de santé des salariés à distance ou en présentiel.

Assurer cet accompagnement a nécessité un travail de veille documentaire précis et consciencieux, tant les recommandations ont évolué, tant les textes réglementaires se sont succédés, tant les dispositifs de prise en charge ont été adaptés.

Les supports de communication et les outils d'information ont dû évoluer au même rythme afin d'assurer un message harmonisé et cohérent avec les connaissances du moment ; et cela avec toutefois moins de ressources humaines disponibles.

En effet, l'AIST La prévention active, comme toutes les entreprises, n'a pas été épargnée par les conséquences de la pandémie sur ses collaborateurs.

L'AIST La prévention active fait le bilan d'un engagement fort des professionnels de santé présents durant cette crise, engagés dans leur mission de conseil et de prévention, dans des conditions de travail inédites.



Des actualités en ligne



Des newsletters régulières



Des supports de communication



Un engagement fort de tous

L'AIST La prévention active a montré toute son agilité...

En mettant en place une permanence mail dédiée à la crise pour assurer sa mission, dans un contexte complètement inédit.

Assurée par un médecin du travail, une assistante médicale et un infirmier(e) durant plusieurs semaines, cette permanence a permis :

- » de répondre à l'ensemble des sollicitations des adhérents, de fournir des conseils et des documentations de tout type, d'assurer une veille quotidienne des recommandations, des textes juridiques... et d'ajuster sans cesse son discours en fonction des nouveautés
- » d'organiser le suivi médical des salariés en présentiel quand cela était obligatoire ou en téléconsultation.
- » d'assurer le relais d'informations auprès des équipes et publier de nombreux outils communs à l'ensemble des équipes,

La permanence en quelques chiffres...



+ de 1 400
courriels*



5 497
consultations dont 1890
téléconsultations*

LES SUJETS LES PLUS ABORDÉS ONT ÉTÉ :

- ∅ La vulnérabilité des salariés au risque de COVID-19 aggravé
 - » Communication des critères de vulnérabilité et explication des mesures à prendre
 - » Conseil sur le rôle et la responsabilité des employeurs :
 - Diffusion de supports de communication
 - Recommandation de consultations en cas de doute
- ∅ La prévention de cas COVID-19 en entreprise
 - » Diffusion des protocoles qui déterminent les critères de suspicion de cas COVID-19
 - » Diffusion des protocoles de prévention du COVID-19 : promotion de la prise de température à domicile au lieu de la prise de température avant accès à un site d'entreprise, importance de mettre en place les gestes barrières, respect de la distanciation physique, importance du lavage des mains...
 - » Diffusion de protocoles aux entreprises pour la prise en charge des cas COVID-19 et cas contact

* du 25/03 au 12/05

- ∅ Les enjeux de prévention primaire en entreprise par rapport à un risque biologique majeur
 - » Informations et sensibilisations aux risques liés à l'épidémie :
 - Mise à disposition de boîtes à outils : supports de communication, référentiels...
 - Publication de foires aux questions, de fiches conseil mises à jour en temps réel...
 - Animation de webinaires : document unique...
 - » Prévention collective :
 - Conseils sur l'organisation et l'aménagement des lieux de travail pour tenir compte du risque COVID-19
 - » Prévention individuelle :
 - Port de masques selon leur type et leur accessibilité
 - Diffusion de fiches conseils sur les masques et de vidéo sur son utilisation

- ∅ Dans le cadre du dialogue social :
 - » Informations et expertise au service des instances de l'entreprise (CSE...) pour préparer la reprise, en distanciel.

- ∅ En matière de conseil aux entreprises liés à la prévention de l'impact psychologique et psychosocial de la crise sanitaire
 - » Mise en place d'une hotline d'accompagnement psychologique afin de prévenir les risques psychosociaux auprès des salariés et des employeurs.
 - » Mise en place d'une hotline réservée aux EHPAD

**PLUS DE 9 000 ACTIONS EN MILIEU
DE TRAVAIL* RÉALISÉES À DISTANCE
DONT 91% CONCERNENT LE COVID-19**

* du 23/03 au 12/05

LES ENTREPRISES SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE NOTRE SERVICE

Rapidement, l'AIST La prévention active a déployé des actions de contact direct avec ses adhérents. D'abord auprès des entreprises des secteurs prioritaires, et rapidement auprès de tous les secteurs, pour « spontanément » prendre de leurs nouvelles, et échanger sur la situation vécue par leur entreprise, leurs salariés, diffuser les conseils de prévention, identifier les besoins et y répondre, apporter des conseils, orienter au besoin vers un professionnel de santé, etc.



Une entreprise sur 2

de L'AIST La prévention active a été contactée par son équipe pluridisciplinaire depuis le début de la crise !

Cette action d'ampleur suit son cours encore aujourd'hui. Les entreprises ont fait un retour très positif de cette démarche pro-active, dans cette période compliquée pour elles.

SORTONS MASQUÉS... MAIS COMMENT ?

Les professionnels de l'AIST La prévention active ont pu apporter leur aide aux entreprises pour l'achat de masques et de gel hydroalcoolique. Les plateformes d'achat et d'approvisionnement ont été relayées sur nos différents supports de communication : site internet, newsletters, réseaux sociaux....

Des vidéos ont été diffusées afin d'expliquer comment bien porter le masque de protection et comment correctement se laver les mains.

- » Diffusion d'une newsletter explicative concernant la subvention « Prévention Covid » mise en place pour l'assurance maladie auprès des TPE / PME de moins de 50 salariés pour le remboursement de protections contre le Covid 19 au travail.

B - Aider les entreprises à évaluer les risques professionnels en vue de leur plan d'actions

Aide à l'évaluation des risques en lien avec l'épidémie COVID-19 et conseil pour travailler en sécurité en fonction du secteur et de la réalité des postes :

- » Communication autour du plan de reprise d'activité
- » Diffusion d'une newsletter à toutes les entreprises afin de les aider dans la reprise de leur activité en proposant les services suivants :
 - 1- Comprendre l'adaptation de la réglementation concernant les délais des visites médicales,
 - 2- Recevoir des conseils en prévention adaptés au secteur d'activité dans un contexte de confinement et de déconfinement.
 - 3- Demander une visite médicale en visioconférence ou en présentiel.
 - 4- Mettre à jour le Document Unique en y ajoutant les mesures de prévention concernant une pandémie de type Covid-19.
- » Diffusion des fiches métiers élaborées par le Ministère du Travail et des guides élaborés par les branches professionnelles.

Un questionnaire d'aide pour la mise en œuvre des mesures de prévention a été envoyé auprès des 15 000 entreprises adhérentes afin que les entreprises s'auto-évaluent sur les actions à mettre en place. A l'issue de ce questionnaire, les entreprises pouvaient solliciter très facilement l'aide d'un expert pour tous conseils personnalisés.

Actualisation du document unique au regard des risques en lien avec l'épidémie de COVID-19 :

- » Evaluation du risque selon les activités
- » Mise en œuvre des actions/solutions : Distanciation /Gestes barrières/lavage des mains/décontamination/ organisation des flux de personnes/gestion des parties communes...
- » Mise en place d'accompagnement à la mise à jour du document unique : outils et dispositifs créés spécifiquement,
- » Organisation de 3 webinaires sur la mise à jour du document unique.

LE SITE INTERNET A ÉTÉ MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT pour se faire l'écho des dernières informations, des dernières recommandations gouvernementales, dans une actualité mouvante.

En concertation avec les professionnels de la santé, le service a diffusé :

- » des dossiers complets sur le COVID : modes de transmission, gestes barrières, distanciation, lavage des mains...
- » des guides pratiques : télétravail, document unique, impacts psychologiques et psychosocial...
- » des foires aux questions mises à jour quotidiennement
- » des conseils pour les employeurs et pour les salariés
- » des fiches conseils pour les entreprises, les salariés : ventilation/climatisation, masques...
- » des infographies, des affiches, des vidéos...

DE NOMBREUSES INFORMATIONS SUR LES RESEAUX SOCIAUX ont été publiées pour se faire le relais de nos articles sur le site internet. Les réseaux sociaux ont été un lieu important d'échanges spontanés avec les adhérents.



C- Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés

Notre SSTI a dû s'organiser et élaborer son plan de continuité d'activité, face à l'absence d'un nombre variable de ses collaborateurs : salariés malades, en garde d'enfants, personnes vulnérables...

Un comité PCA a été créé pour adapter l'organisation du travail, communiquer avec les collaborateurs, élaborer des consignes claires...

Des solutions de consultations à distance par téléphone ou visio ont été proposées :

- » Réalisation des visites dites prioritaires au début de la crise.
- » Réalisation des visites en visio ou par téléphone durant toute la crise.
- » Réalisation des visites en présentiel si nécessaire durant toute la crise.

PRÈS DE **4 700 VISITES*** RÉALISÉES À DISTANCE
DONT

608 visites d'informations et de prévention d'embauche
342 visites d'embauches en suivi individuel renforcé
2 289 visites de reprise
1 305 visites à la demande
122 avis d'inaptitude rendus

* du 23/03 au 12/05

D- Créer des supports de prévention dans le contexte COVID-19

Une diffusion constante et permanente d'informations ciblées a été réalisée par l'AIST La prévention active qui s'est fait le relais des messages de prévention communiqués par les autorités sanitaires.

- » Le site internet a été la clef de la communication avec les entreprises et les salariés. Dossier spécial, foire aux questions, et mises à jour constantes pour diffuser la bonne information
- » Environ 20 newsletters ont été envoyées avec des taux d'ouverture souvent plus élevés que dans un contexte habituel, montrant ainsi le besoin d'information des entreprises
- » Les réseaux sociaux ont été un vecteur très utilisé pour diffuser l'information gouvernementale, les gestes barrières, les consignes sanitaires, les documents publiés, les vidéos pédagogiques...
- » De nombreux guides ont été diffusés sur la reprise d'activité, la mise à jour du document unique...
- » Des vidéos ont été partagées pour expliquer les gestes barrières
- » Des affiches ont été créées et mises à disposition des entreprises
- » Des accompagnements spécifiques ont été rapidement proposés dans des formats inédits : accompagnements à distance, webinaires...

+18%
de visiteurs
uniques sur les
30 derniers jours
sur le site internet

+ de 50 000 newsletters
lues par nos adhérents concernant le Covid-19 !

Prévention du COVID-19 et reprise d'activité : votre service de santé au travail vous accompagne

Pour reprendre une activité en sécurité, les Services de Santé au Travail en première ligne aux côtés des entreprises... >>> lire la suite



Planifiez la reprise d'activité de votre entreprise.

Consultez votre service de santé au travail.

Vous êtes salarié ou employeur pour répondre à toutes vos questions et trouver
les réponses aux questions courantes.

EN SAVOIR



Pour mieux se préparer à la reprise d'activité de votre entreprise, consultez votre service de santé au travail. Ce service vous accompagne dans la mise en place de mesures de prévention et de protection de vos salariés. Quelles sont les mesures à prendre ? Quelles sont les consignes à respecter ? Quelles sont les questions à poser ?



POUR SUIVRE LES ACTIONS

Les entreprises au coeur de la mission

LANCEMENT DES WEBINAIRES !

L'AIST La prévention active innove en proposant trois webinaires pour transmettre l'information de prévention le plus largement possible.

Le déploiement de ces webinaires visent les entreprises adhérentes et leurs salariés.

23 juin

- Ø 1^{er} webinaire sur la mise à jour du Document Unique avec le risque pandémie de type Covid
- » Atelier complet

24 juin

- Ø 2^{ème} webinaire sur la mise à jour du Document Unique avec le risque pandémie de type Covid
- » Atelier complet

30 juin

- Ø 3^{ème} webinaire sur la mise à jour du Document Unique avec le risque pandémie de type Covid
- » En cours d'inscriptions

VISITES MÉDICALES ET CONSEILS

L'AIST La prévention active poursuit à distance ou en présentiel au sein de l'ensemble de ses centres médicaux le suivi médical des salariés confiés.

Le service communication ne cesse de communiquer auprès des adhérents qui reprennent leur activité progressivement et notamment auprès des entreprises issues de la restauration, de l'hébergement et du tourisme.

+1500
visites
médicales par
semaine

En moyenne
3
newsletters
envoyées par
semaine

NOTRE ENGAGEMENT

l'environnement institutionnel

L'AIST La prévention active s'est rapprochée de son environnement institutionnel et de ses partenaires habituels pour échanger, communiquer et mettre en place des actions communes.

Quelques exemples concrets de ces partenariats menés :

∅ **Auprès de la préfecture du Puy-de-Dôme**

» Communication du plan de continuité d'activité de l'AIST La prévention active afin d'assurer le maintien de l'accompagnement des entreprises et le suivi des salariés.

∅ **Partenariat avec la CCI de Clermont-Ferrand**

» Mise en place d'une hotline prenant en charge les situations de risques psychosociaux. Un médecin du travail de l'AIST La prévention active s'est mobilisé afin de répondre aux diverses sollicitations.

∅ **Intervention auprès de la CPME du Puy-de-Dôme**

» Lors d'un webinaire à l'intention des employeurs, Pascal Jouvin, Directeur de l'AIST La prévention active, est intervenu au sujet des obligations réglementaires dans le cadre de la reprise d'activité.

∅ **Communication auprès des fédérations professionnelles et des organisations syndicales**

» Envoi de divers communications et supports.

∅ **Partenariat avec le CHU et la faculté de Clermont-Ferrand**

» Mise en place d'une hotline disponible 7j sur 7j de 8h à 18h prenant en charge les EHPAD. Le médecin du travail de permanence a répondu à ces demandes.

∅ **Communication avec la DIRRECTE**

» A échéance très régulière, l'AIST La prévention active a communiqué des données chiffrées concernant les différentes actions réalisées auprès de ses adhérents : actions en milieu de travail et visites médicales.

DANS LA PRESSE les échos...

Dans le cadre de la campagne de communication initiée par PRESANSE National « Prévention du COVID-19 et reprise d'activité : votre service de santé au travail vous accompagne », les associations régionales ont été invitées à entreprendre dans le même cadre, des actions de communication auprès de la presse régionale notamment.

Ainsi, les Services de Santé au Travail du département ont déployé une campagne de publiportage en version digitale sur lamontagne.fr et leveil.fr

Les Services de Santé au Travail qui ont participé :

- » ACISMT 15 (Cantal)
- » SSTI 03 (Allier)
- » AIST 43 (Haute-Loire)
- » AIST La prévention active (Puy-de-Dôme)

+ 20 millions
de vues sur
Avril 2020
lamontagne.fr

+ 1 million
de vues sur
Avril 2020
leveil.fr

LA MONTAGNE | ALPES | NORD-PIEMONT | ÎLE-DE-FRANCE | PACA | BRETAGNE | NORMANDIE | OCCITANIE | AUVERGNE | RHÔNE-ALPES | BOURGOGNE | GRAND EST | ÎLE-DE-FRANCE | NORMANDIE | OCCITANIE | AUVERGNE | RHÔNE-ALPES

Prévention du COVID-19 et reprise d'activité : votre service de santé au travail vous accompagne

LA MONTAGNE | ALPES | NORD-PIEMONT | ÎLE-DE-FRANCE | PACA | BRETAGNE | NORMANDIE | OCCITANIE | AUVERGNE | RHÔNE-ALPES

URCLE JOURNAL

Pour reprendre une activité en sécurité, les Services de Santé au Travail en première ligne aux côtés des entreprises.

Pilotez la reprise d'activité de votre entreprise, contactez votre service de santé au travail.

Nos équipes sont mobilisées pour répondre à vos questions et trouver ensemble des solutions concrètes.

- D'INFOS

AIST
la prévention active

Poursuivre ou reprendre une activité en pleine épidémie de Covid-19 est un défi pour tous les employeurs et pour tous les salariés. Beaucoup attendent de l'aide pour répondre à leurs questions et trouver des solutions concrètes pour faire face à ce contexte inédit. Quelle organisation et quelle démarche de prévention adaptées mettre en place ? Quels sont les moyens de protection à disposition ? Qui peut aider en cas de difficulté ?

Regroupés au sein de Présanse, les Services de Santé au Travail (SSTI) et leurs 17 000 professionnels (médecins, infirmiers, assistants santé travail, techniciens et ingénieurs hygiène et sécurité, ergonomes, toxicologues, psychologues du travail...), constituent un réseau proximité unique, dédié à la prévention, et c'est en

Depuis le début de la crise sanitaire, les SSTI ont adapté leur organisation. À distance ou sur le terrain, ils répondent chaque jour aux besoins de conseils pratiques pour une prévention adaptée sur les lieux de travail, et mettent en place les visites médicales indispensables, y compris en téléconsultation. Des permanences téléphoniques sont assurées et des cellules psychologiques ont été déployées.

Pour toute question relative à la reprise de votre activité, ne restez pas seuls.

Contactez votre Service de Santé au Travail.

Son site internet www.aistla prevention active.fr vous donnera les premières indications.



Les équipes des Services de santé au travail sont à vos côtés pour vous aider dans vos démarches.

AIST
la prévention active

1 rue de l'Éclaircie
43000 Clermont-Ferrand
04 71 59 25 41
aist@ccr.clermont.fr

LES TÉMOIGNAGES

La parole à nos adhérents

Chaque jour, les équipes reçoivent des témoignages de reconnaissance et de remerciements d'entreprises, de salariés, de partenaires, qui saluent le travail réalisé durant cette crise.

Président de la CPME du Puy-de-Dôme :

- » *« Au nom de la CPME et de ses adhérents, je tiens à vous remercier pour toutes les actions et l'aide apportée aux entreprises en termes de conseil, consultations et prescriptions faites dans des conditions pas toujours simple. Il est clair que les documents et les protocoles transmis par l'AIST aux entreprises ont permis d'améliorer la visibilité sur certain point et de préparer au mieux cette reprise si nécessaire. Je vous remercie pour votre attention et votre dévouement ainsi que celui de vos équipes. »*

Cyrille Sergère, Directeur des Ressources Humaines chez GROUPE ROUX JOURFIER

- » *« Bravo pour la réactivité et les bons conseils de notre médecin du travail !»*

Stéphanie Morand, EFCA centre de formation à Riom

- » *« L'Infirmière Santé au Travail qui nous suit, nous a contacté d'elle-même pour que l'on puisse se rencontrer afin de connaître notre organisation. Nous trouvons cela très intéressant d'avoir un retour d'une personne issue du milieu médical. Elle nous a donné des consignes et des renseignements qui nous ont été très utiles. Durant cette période, nous avons bénéficié de plus d'informations et d'accompagnement de la part de l'AIST La prévention active qu'habituellement. »*

Monsieur Pineau, EHPAD Bargoin à Vic-le-Comte

- » *« Pendant la crise, j'ai sollicité mon médecin du travail pour des suivis de dossiers individuels et notamment pour avoir un avis concernant des personnes fragiles. Notre médecin du travail s'est montré très disponible, j'ai continué à bénéficier d'un vrai accompagnement avec des réponses pertinentes et claires. S'il y a bien une chose dont nous n'avons pas manqué ce sont des informations. »*

Nathalie Juteau, Bij'or à Ménérol

- » *« Avant de réouvrir le magasin, nous avons anticipé pour mettre en place des actions de prévention pour les clients et les équipes de travail. Nous souhaitons la visite de notre infirmière pour qu'elle approuve ou désapprouve ce que nous avons mis en place. Nous avons besoin d'être rassurés. Les conseils apportés étaient professionnels et ils ont répondu à mes attentes. J'ai l'esprit tranquille car les clients sont accueillis de manière conforme et les équipes de travail aussi.»*

Alain Vassort, En attendant Louise à Ménérol

» « Nous avons reçu la proposition d'une intervention à laquelle nous avons répondu favorablement parce que nous avons l'intention de réouvrir pour faire de la vente à emporter puis de réouvrir au public dès que possible le restaurant. Le message était bien adapté, cela ne fait pas de mal de rappeler les consignes d'hygiène à toute l'équipe sachant que nous avons un apprenti. Cela nous a permis de réfléchir à l'organisation, aux endroits stratégiques pour mettre les produits, la désinfection régulière. Cette intervention a bien répondu à nos attentes, et surtout rassurée. »

Hervé Lhote, Unifrax à Lorette

» Article dans la Montagne paru le 1er juin 2020 - Mise en avant d'un partenariat entre UNIFRAX et l'AIST La prévention active durant la période du Covid-19.

COVID-19 ■ L'entreprise Unifrax et la médecine du travail au diapason

Dans l'urgence, la cohésion

Dès l'apparition du virus en Chine, l'usine Unifrax d'Ambert a pris les devants pour assurer la sécurité de ses salariés au travail. Depuis, aucun cas de contamination n'a été recensé.

Nathan Marliac
nathan.marliac@centrefrance.com

Unifrax c'est 37 sites répartis dans 12 pays appartenant à un fond d'investissement américain, Le site Unifrax d'Ambert est spécialisé les hautes températures: « Nous fabriquons des fibres de spécialité pour l'industrie lourde », explique son directeur Hervé Lhote.

Une réaction très rapide

Grâce à sa présence en Chine, l'entreprise a pu prendre conscience des risques très tôt. Dès la mi-mars, contact a été pris avec la médecin du travail de l'usine, le docteur Anne Tyrode. La priorité : protéger les salariés fragiles et instaurer des mesures sanitaires.

Très tôt, les gestes bar-



COVID-19. L'entreprise et la médecine du travail ont œuvré main dans la main pour garantir la sécurité de tous.

rières ont été imposés et les premières communications affichées dans les ateliers de production. « Nous n'avons jamais arrêté de produire, les salariés sont restés en poste sur la base du volontariat », indique le directeur. Les salariés des bureaux ont été placés en télétravail.

« C'est une situation complètement inédite.

nous avons fait au mieux pour que tout se passe bien », affirme la docteur.

La communication du gouvernement a été parfois balbutiante, nous avons donc fait un effort de communication assez important pour rassurer les salariés », ajoute le directeur.

Au fur et à mesure des semaines, les salariés ont adopté les bons gestes. Tout le matériel nécessaire

était à leur disposition. Masques, gels hydroalcooliques, thermomètres infrarouges, lingettes désinfectantes. Les consignes d'urgence ont été revues, les salles de réunions repensées, ...

Chaque espace de l'usine a été adapté aux consignes sanitaires recommandées. Résultat : aucun cas déclaré dans l'usine ambertoise ni dans sa jumelle de la Loire.

Une bonne collaboration

Cette traversée sans remous a été rendue possible grâce à la bonne collaboration entre l'entreprise et l'AIST La prévention active. « L'avis médical du docteur Tyrode a été précieux, cette collaboration est très positive », avoue Hervé Lhote. « Nous avons géré la situation avec les moyens que nous avions à disposition », termine la médecin.

Et cerise sur le gâteau, cet épisode a permis à salariés et direction de se rapprocher et de communiquer davantage.

9

POUR CONCLURE

A distance, en astreinte volontaire ou en présentiel dans leurs centres de visite, les équipes pluridisciplinaires de l'AIST La prévention active ont été exemplaires dans ces périodes difficiles par leur sens des responsabilités, leur rigueur d'exécution et leur implication maximale au service de l'intérêt général.

La volonté de l'AIST La prévention active est de poursuivre plus que jamais ses missions d'accompagnement auprès de ses adhérents.

La crise du COVID-19 a révélé à quel point le rôle des Services de Santé au Travail en matière de conseil est essentiel.

L'AIST La prévention active réaffirme sa connaissance du monde de l'entreprise et l'importance de son implantation sur le territoire au plus proche de ses adhérents.

RESTONS EN CONTACT...



1 rue des frères Lumière
ZI Le Brézet
63 028 Clermont-Ferrand
Tel. 04 73 91 26 41



www.aistlapreventionactive.fr



Crédits : Service Communication de l'AIST La prévention active

Contact : Blanche Goubier - b.goubier@aistlpa.fr